

SITE NATURA 2000

Rivière et gorges du Loup



Barbeau méridional



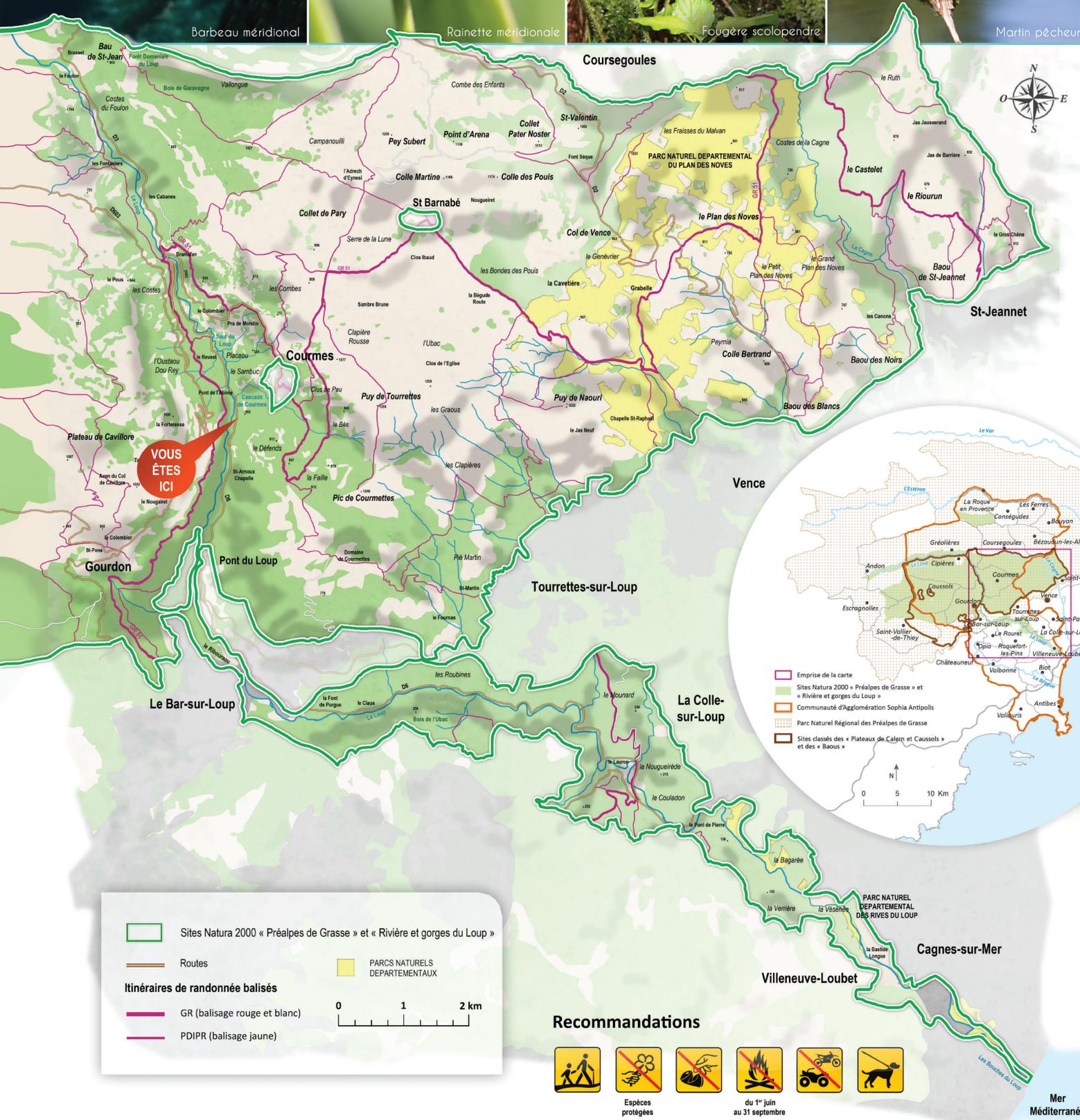
Rainette méridionale



Fougère scolopendre



Martin pêcheur



Bienvenue dans cet espace naturel sensible

Cet espace exceptionnel, situé dans le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, est aussi reconnu au titre du site classé des Baous. Ce classement a pour objectif la préservation d'espaces naturels ou bâtis présentant un grand intérêt artistique, historique, scientifique ou pittoresque.

Afin de préserver ce site, nous vous invitons à suivre les quelques recommandations suivantes :

- La biodiversité est fragile, ne cueillez pas la flore protégée et restez discrets pour la quiétude des animaux.
- Lors de vos randonnées et promenades, restez sur les chemins balisés afin de ne pas dégrader les milieux naturels faisant la richesse du site et respectez les propriétés privées.
- En sortie escalade, utilisez les voies autorisées et restez sur les chemins d'accès pour ne pas dégrader

les habitats. Les rochers sont des lieux de vie pour de nombreuses espèces, adaptez votre comportement pour grimper en harmonie avec la nature.

- Pour la baignade et les sports d'eaux vives, entrez et sortez de l'eau par les rochers plutôt que par les plages constituées de sables et de petits cailloux, car ce sont des zones de frayères pour les poissons. De plus, le fond de la rivière abrite une microfaune aquatique ayant un rôle très important de filtration et de dépollution de l'eau, aussi est-il préférable de se déplacer en nageant sans piétiner ou racler le sol. Quant aux amphibiens et reptiles, ce sont des espèces protégées, merci de ne pas les toucher.
- Enfin, aidez-nous à maintenir le site propre en remportant toujours vos déchets avec vous.

Merci et bonne journée.

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

C'est un réseau de sites naturels européens créé pour préserver la rareté ou la fragilité des espèces sauvages animales et végétales, ainsi que leurs habitats.

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est animatrice de trois sites Natura 2000 terrestres : « Préalpes de Grasse », « Rivière et Gorges du Loup » et « Dôme de Biot ». Son rôle est de veiller à la conciliation des activités avec la préservation du patrimoine naturel.



La nature racontée Frayères et microfaunes aquatiques

Les zones sableuses de dépôt de gravillons appelées frayères et situées sous l'eau à proximité des rives du Loup sont des lieux de vie à protéger en priorité. S'y développe une multitude d'organismes aquatiques qui vit au fond de la rivière, sous les pierres, dans le sable, les graviers, les racines des arbres de la ripisylve, etc. La diversité de cette microfaune constitue un maillon important de la chaîne alimentaire aquatique car elle fait partie de l'alimentation de nombreux poissons, notamment le barbeau méridional et le blageon, oiseaux et amphibiens. Ces invertébrés comme l'éphémère ou les larves de trichoptères sont reconnus pour être d'excellents indicateurs de la qualité de l'eau. Ces larves sont reconnaissables : elles fabriquent un fourreau de soie protecteur sur lequel elles fixent différents matériaux (sable, brindille) qui leur vaut le surnom de « porte-bois ». Le maintien de leurs habitats demande aux usagers du cours d'eau un respect des zones de frayères : éviter tout piétinement et déplacement de pierres pouvant entraîner la destruction d'habitat et modifier l'hydrologie de la rivière.

La vigilance de chacun, baigneurs, pêcheurs, canyoneurs, est nécessaire pour permettre le maintien de la vie aquatique du Loup.

